

Etat A N° 380 bis (1903)

3687

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

COMMISSION

DES

ANTIQUITÉS ET DES ARTS

(Commission de l'Inventaire des Richesses d'Art)

LISTE ET ADRESSES DES MEMBRES DE LA COMMISSION
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 11 JUILLET 1901
AU 10 AVRIL 1902
NOTICES ET MÉMOIRES PRÉSENTÉS A LA COMMISSION

XXII^e VOLUME



VERSAILLES

CERF, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE

59, RUE DUPLESSIS, 59

1902

NOTICE
SUR LA
CHAPELLE S^T-LÉONARD
DU VAUMION

PAR
M. VICTOR LE RONNE
Membre de la Commission

Dans une des précédentes réunions, j'ai signalé avec regret à la Commission la destruction récente de la chapelle de l'ancienne *Commanderie de Malte*, au Vaumion, et la Commission a bien voulu me charger de recueillir quelques renseignements historiques et archéologiques sur ce petit monument.

Nous ne nous attarderons pas à donner des indications générales sur l'ordre religieux et militaire des Hospitaliers de S^t Jean de Jérusalem, que chacun connaît, et dont les membres furent, par la suite, successivement appelés Chevaliers de Rhodes (1310), et Chevaliers de Malte (1530).

On sait également que pour la facilité de leur administration, les possessions de l'ordre étaient divisées en huit circonscriptions appelées *Langues*, que chaque langue était subdivisée en grands prieurés, et ceux-ci en commanderies.

Nous ne voulons parler que du Vaumion et de sa chapelle.

Disons d'abord, pour bien déterminer l'emplacement de cet édifice, que le *Vaumion* est un hameau assez important et d'une origine très ancienne, faisant partie de la commune d'Ambleville, dans le canton de Magny-en-Vexin.

La terre du Vaumion fut le noyau de la Commanderie de Louvières et Vaumion, qui devint par la suite très importante.

L'Inventaire général des titres de cette Commanderie dressé en 1740 et 1746, forme un volume in-folio conservé aux Archives de Seine-et-Oise (série H). La première pièce qui s'y trouve mentionnée est un acte passé en 1181, par lequel l'archevêque de Rouen, Rotrou, met les frères de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem en possession de la terre du Vaumion avec la chapelle de *St-Thomas*, un vivier, un bois et une grande pièce de terre, à eux donnés en perpétuelle aumône par Godefroy d'Ambleville, du consentement de Roger et Jean d'Ambleville, ses frères. Le nom du lieu est désigné *Vallemeion*. La donation fut acceptée par le vénérable frère Guillaume du Chenay, alors commandeur à Rouen.

En 1212, par acte passé à St-Germain-en-Laye, sous le seing du Roi, les Hospitaliers achetèrent de Gaultier de Louviers, la terre de Louviers ou Louvières, et de Guillaume des Essarts, le fief de Gerville. Ces deux localités font actuellement partie de la commune d'Omerville limitrophe de celle d'Ambleville. Les ventes furent agréées par Guy de la Roche, seigneur dominant.

Les terres furent réunies à celle du Vaumion et formèrent ainsi, dès le commencement du XIII^e siècle, la Commanderie de Louvières et Vaumion, qui, après divers remaniements et vicissitudes, fut confirmée et réorganisée en 1645.

Outre les anciennes maisons de Louvières, Vaumion et Gerville, elle comprit alors et définitivement jusqu'à sa suppression en 1789 : des droits de cens et de dîmes à Magny, à Ambleville, à Ansicourt, à Copierres, à Amiel, au Mesnil (Canton de Magny);

L'Ancienne Commanderie de Cernay, avec divers droits à Ermont, à S^t-Prix, à Sarcellès, à Jouy-le-Comte (arrondissement de Pontoise);

L'Ancienne Commanderie de la Villedieu-lès-Maurepas, commune d'Elancourt; le manoir de Boulay-les-Trous; la ferme de la Brosse, commune de S^t-Lambert (arrondissement de Rambouillet);

La ferme de S^t-Aubin, commune de ce nom, et un fief à Sartrouville (arrondissement de Versailles);

La maison du Bellay-en-Thelle, commune de Neuilly-en-Thelle, et divers droits à Beaugrenier et à Hérouval, commune de Montjavoult (département de l'Oise).

Les biens de Cernay, La Brosse, La Villedieu, Sartrouville, Le Bellay-en-Thelle, provenaient des dépouilles de l'ordre du Temple, en 1312.

D'après le terrier dressé par Louis Bucquet, notaire à Magny, en 1756, et conservé aux Archives Nationales, Série S. n° 5748, le « lieu seigneurial du Vaumion » consistait en « une chapelle où il se dit une messe par semaine; une maison couverte en chaume, avec écurie, étable, bergerie, cour et jardin; le tout clos de murs, contenant 32 perches ou environ ». Il y avait 63 arpents 31 perches de terre, prés et aulnaies, en 16 pièces, aux lieux-dits : Le Champ-Dieu, l'Ormeteau, le Haut-Bois, les Longuignolles, la Croix-Blanche, etc.

Le revenu de Louvières et Vaumion était en 1644

de 6000 livres; en 1783 le Vaumion seul rapportait 12,000 livres, et Louvières valait autant.

Nous empruntons un certain nombre de ces renseignements à l'ouvrage de M. E. Mannier : *L'ordre de Malte et les Commanderies du Grand Prieuré de France* (1872), ainsi qu'au travail de M. A. Potiquet, intitulé : *Les Prieurs de Notre-Dame de Magny et les Commandeurs de Louvières et Vaumion, seigneurs en partie de la Ville de Magny-en-Vexin* (1879).

On lit, par exemple, dans M. Mannier : « La maison du « Vaumion, dépendance de celle de Louvières, en était « distante seulement d'un quart de lieue. C'était une ferme, « dans la cour de laquelle existait une chapelle dédiée à « S^t Jean-Baptiste et à S^{te} Eléonore, chargée de deux messes « par semaine. »

Nous pensons que l'auteur fait ici une double confusion : d'abord en réunissant le vocable de la chapelle particulière de Louvières : dénommée S^t Jean-Baptiste, avec celui de la chapelle du Vaumion, qui fut successivement, S^t Thomas et S^t Léonard, ensuite en confondant le nom de S^t Léonard avec celui de S^{te} Eléonore.

On trouve dans le même ouvrage la liste des commandeurs de l'Hôpital ancien, plus connu sous le nom de S^t Jean-de-Latran, à Paris, qui ont possédé la Commanderie de Louvières et Vaumion de l'origine à 1644, et ensuite de 1645 à 1789, les noms des seize commandeurs particuliers de Louvières et Vaumion. M. Potiquet a reproduit cette dernière nomenclature en consacrant à chacun des seize commandeurs particuliers, une notice biographique et en décrivant leurs armoiries.

Les commandeurs avaient la haute, moyenne et basse

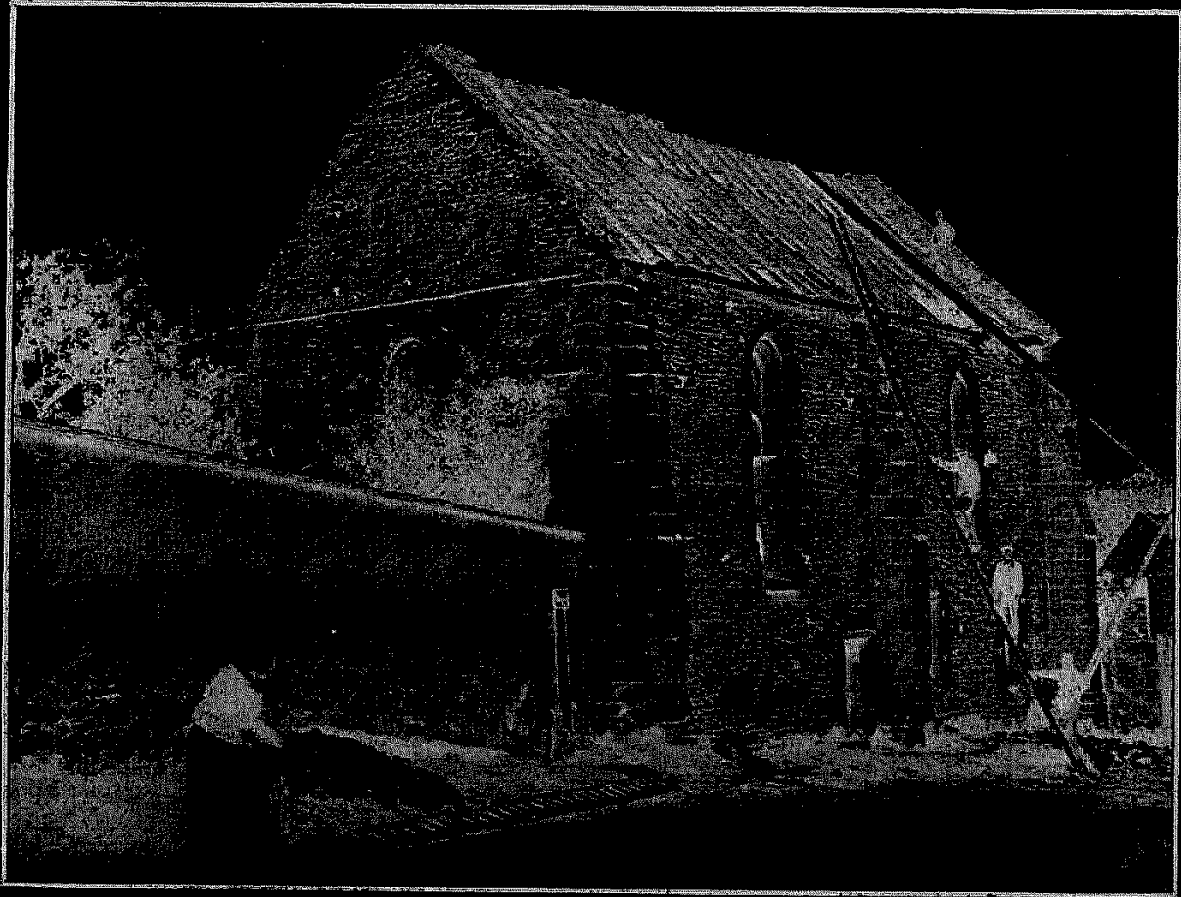
justice dans leurs terres de Louvières et Vaumion. Le dernier, Jacques-Armand de Rogres de Champignelles, fut dépossédé de sa Commanderie par la loi du 4 novembre 1789, qui mit tous les biens religieux à la disposition de la Nation, et l'ensemble du domaine fut vendu au district de Mantes : Louvières fut adjugé 96,300 livres. C'est aujourd'hui une ferme modèle appartenant à M. Le Rat de Magnitot. Le Vaumion et ses dépendances furent achetés le 9 juillet 1793, moyennant 33,700 livres, par le citoyen Lefèvre, qui les revendit en détail. Toutefois l'antique chapelle S^t Léonard resta la propriété des descendants de l'acquéreur jusqu'au commencement de 1899.

De son mobilier religieux, elle n'avait conservé qu'un bénitier de pierre scellé dans la muraille. Le confessionnal servit longtemps de boîte à horloge dans une maison de La Chapelle-en-Vexin.

L'une des deux travées de la chapelle avait été aménagée pour servir d'habitation et l'autre était devenue une grange. Malgré des changements aussi radicaux, ce vénérable témoin du passé, avait encore un aspect vraiment imposant, et, tel que nous le voyions naguère ; robuste et toujours d'aplomb, malgré le poids de sept cents ans d'existence, il formait un motif des plus pittoresques ; c'était, en somme, l'ornement du pays et, chaque année, il était visité par de nombreux touristes. Vendu en avril 1899, il fut démoli dans le courant du mois suivant, et aujourd'hui son emplacement, marqué par un pan de mur délabré, n'offre plus qu'un vide lamentable.

Nous avons dit que Louvières possédait une chapelle particulière dédiée à S^t Jean-Baptiste ; il n'en reste plus de vestige. Celle du Vaumion, depuis longtemps dédiée

à S^t Léonard, portait au XII^e siècle le nom de S^t Thomas, ainsi qu'on le voit dans l'acte de donation de 1181. Nous ignorons à quelle époque le vocable a été changé, ou plutôt nous pensons qu'il s'agit de deux chapelles diffé-



Ruines de la Chapelle St-Léonard du Vaumion.

rentes, l'une ayant remplacé l'autre. Il paraît vraisemblable que les Hospitaliers, peu de temps après être entrés en possession de la terre du Vaumion, ont construit à côté ou sur l'emplacement de l'ancien oratoire de S^t Thomas, une nouvelle chapelle qu'ils dédièrent à S^t Léonard.

Quoi qu'il en soit, l'édifice récemment tombé sous la

pioche des démolisseurs, devait remonter à peu près à cette époque; son architecture paraissait indiquer comme date le premier quart du XIII^e siècle. C'était un spécimen intéressant du style sobre et puissant qui caractérise la plupart des constructions religieuses élevées, à cette époque, par les ordres hospitaliers et militaires. Avec ses lignes sévères, ses justes proportions et son ornementation des plus simples, la chapelle du Vaumion avait un caractère vraiment monumental.

Elle était de forme rectangulaire, régulièrement orientée suivant les prescriptions liturgiques, et composée de deux travées presque carrées. L'ensemble mesurait en œuvre 13^m10 de longueur sur 5^m90 de largeur.

Les voûtes sur croisées d'ogives, menaçant de s'écrouler, avaient été détruites en 1878. Il n'y avait pas de colonnes à l'intérieur, mais seulement de lourdes consoles, sans ornementation, qui recevaient les retombées des nervures. Ces nervures formées de deux gros tores séparés par une gorge peu profonde, étaient d'un profil assez rare au XIII^e siècle, ainsi que nous l'a fait remarquer un archéologue distingué, M. Louis Régnier, avec lequel nous avons eu la bonne fortune de visiter la vieille chapelle en 1897. Ce profil se rencontre, au contraire, assez souvent au XII^e siècle.

On pénétrait autrefois dans l'édifice par deux portes percées toutes deux dans la travée de l'Ouest; l'une dans la muraille nord donnait accès dans la cour de la Commanderie; elle mesurait 0^m97 de largeur; l'autre, qui était l'entrée principale, s'ouvrait dans l'axe longitudinal de la chapelle; elle avait été murée et enterrée à l'extérieur jusqu'à la naissance de son arc en tiers-point; c'est la

seule partie qui subsiste encore aujourd'hui provisoirement conservée pour servir de mur de clôture.

L'archivolte en tiers-point, est décorée de deux tores reposant sur deux colonnettes engagées garnissant les pieds droits et dont les chapiteaux sont ornés de feuillages des plus simples. La porte inscrite dans cet arc est en segment de cercle avec tympan tout uni; elle mesure 1^m15 de largeur. Elle était autrefois précédée d'un petit porche en appentis, porté sur deux corbeaux de pierre encore visibles.

On peut remarquer sur les claveaux de la porte, à l'intérieur, les sillons creusés par les cordes des cloches, ce qui établit au-dessus de ce point l'emplacement du clocher, dont il ne restait aucun vestige; on sait seulement par la tradition locale qu'il renfermait trois cloches.

L'une d'elles existe encore, conservée dans l'église de Berry-au-Bac, près de Laon (Aisne), sans que nous sachions par suite de quelles circonstances elle a ainsi voyagé. Elle ne pèse que 35 kilos et porte en relief sur le métal l'inscription suivante, qui a été publiée dans le *Bulletin historique et archéologique du Ministère de l'Instruction publique*, sous la signature de M. l'abbé Poquet :

LAN MIL. VI. C. XIII. CHARLOTTE A ESTE NOME
PAR FRERE CHARLES DE GAILLARDBOYS COMMANDEVR
LOVVIERE DV VAVLMION ET AULTRES LIEV
LOVYS LE VASCHIER FERMIER

M. Mannier n'a pas connu ce document qui vient rectifier son ouvrage. Il fixe à l'année 1645 le premier commandeur particulier de Louvières et Vaumion, tandis que

nous voyons par la date de ladite cloche que l'origine de ce titre doit être plus ancienne, puisqu'il était déjà porté en 1613 par Charles de Gaillardboys.

Au-dessus de la porte occidentale et au milieu de chacune des travées, au Nord et au Sud, se trouvait une fenêtre longue et étroite, en lancette, entourée d'un double biseau.

Le chevet était percé d'une fenêtre double avec oculus, le tout bordé aussi du même double biseau et dépourvu de toute moulure. Des restes de vitrail en verre blanc étaient encore adhérents à cette dernière baie qui surmontait le maître-autel. Au-dessus, dans le fronton du pignon, une petite fenêtre carrée éclairait les combles, pour l'accès desquels nous n'avons retrouvé aucune trace d'escalier.

Deux contreforts épaulaient chacun des angles de la chapelle et un autre s'élevait au milieu de chacune des murailles latérales pour contrebuter la poussée des nervures de la voûte. Ces contreforts, diminués de la base au sommet par deux glacis successifs, avaient un aspect robuste ; leur relief au niveau du sol était de 0^m79. Ils étaient soigneusement appareillés en pierre de taille, ainsi que les portes, les fenêtres et les corniches, tandis que le reste des murailles n'était qu'un remplissage en moëllon. Les dites murailles mesuraient 0^m74 d'épaisseur, à hauteur d'homme.

Au Nord et au Sud, au-dessous du larmier, régnait une corniche offrant un alignement de petits modillons cubiques, surmonté d'une rangée de dents de scie.

Au midi de la chapelle se trouvait le cimetière, qui en est aujourd'hui séparé par la rue ; l'enclos a conservé son nom de cimetière ; une croix de pierre dure, monolithe, de

1^m80 de hauteur, est restée plantée au milieu, ses bras cubiques sont légèrement pattés. Cette croix est peut-être contemporaine de la chapelle. On peut se demander si elle ne marque pas l'emplacement de l'ancienne chapelle S^t Thomas.

Nous avons compulsé les registres de catholicité de la paroisse d'Ambleville, qui remontent à 1669, sans trouver une seule mention d'inhumation dans ce cimetière; par contre nous en avons relevé 62 dans la chapelle même (1), particulièrement des inhumations d'enfants, mais nous n'avons rencontré aucune sépulture de personnage important.

Nous n'avons pas trouvé non plus la moindre indication d'un chapelain, ni de religieux, ni de chevaliers; pas même la trace d'un séjour ou d'une visite du commandeur, lequel habitait au Temple de Paris ou ailleurs, et chargeait des fermiers-receveurs d'administrer la Commanderie et de lui en transmettre les revenus.

La chapelle était desservie par le curé d'Ambleville, qui y disait la messe d'abord deux fois la semaine, puis une fois, et enfin dans les dernières années du XVIII^e siècle, une seule fois par an, le jour de S^t Léonard.

Un titre conservé à la mairie d'Omerville porte que le curé d'Ambleville recevait pour ce service, une redevance annuelle de huit boisseaux de blé.

(1) Les deux premières inhumations dans la chapelle du Vaumion mentionnées dans les registres sont celles de deux adultes : Louise Morin, 85 ans, du 14 janvier 1684 et Marin Pilteau, 53 ans, du 16 juillet 1687. Ensuite ce ne sont plus que de jeunes enfants, dont un certain nombre sont des nourrissons amenés de Paris. Dès le commencement de 1709, on cesse d'enterrer dans la chapelle, et après cette date il faut chercher jusqu'au 8 avril 1721 pour y trouver une dernière inhumation, celle de Claude Legros, 15 jours, fils du fermier de la Commanderie.

Disons en terminant que la démolition de la chapelle du Vaumion n'a donné lieu à aucune découverte intéressante.

Nous avons examiné avec soin de grandes dalles, qui par leurs dimensions semblaient pouvoir être des pierres tombales retournées, sans y découvrir aucun vestige d'inscription.

Le sol n'a été que superficiellement fouillé, on y a trouvé, outre des ossements épars, quatre squelettes d'adultes, trois d'hommes et un de femme, rangés côte à côte près de la muraille nord, sans aucune trace de cercueils.

Une partie des matériaux de la chapelle a été immédiatement réemployée à la construction de la nouvelle école-mairie d'Ambleville.
